

Arrêté n° 460 PR du 2 juin 2023 portant nomination de M. Yannis Céran Jérusalem en qualité de directeur de cabinet, auprès du ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée

(NOR : DRH23504996AP)

Paru in extenso au journal officiel n°45 NC du 06/06/2023 à la page 12077 dans la partie Présidence

Version en vigueur au 06/06/2023

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 405 PR du 15 mai 2023 relatif aux attributions du ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée ;

Vu la délibération n° 2009-78 APF du 29 octobre 2009 portant statut de droit public des membres de cabinet du Président de la Polynésie française, des ministres du gouvernement de la Polynésie française et du président de l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2156 CM du 23 novembre 2009 modifié fixant le régime de rémunération des personnels de cabinet du Président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française,

Arrête :

Article 1er

M. Yannis Céran Jérusalem est nommé(e) en qualité de directeur de cabinet, auprès du ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée, à compter du 15 mai 2023.

Art. 2

Le ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé(e) et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 2 juin 2023.

Par le Président de la Polynésie française :

Pour le Président absent :

La vice-présidente,
Eliane TEVAHITUA.

Le ministre de la santé,
Cédric MERCADAL.